

Décision n° 2018-0706

du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 12 juin 2018

abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2017-0383 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 21 mars 2017 modifiant la décision n° 2015-1160 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 1^{er} mars 2017 modifiée portant délégation de signature ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2.	La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.
Fait à Paris,	, le 12 juin 2018, Pour le Président et par délégation
	Jean-Luc STEVANIN Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2018-0706 du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 12 juin 2018

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
199102726	AMBULANCES MIRABEAU	75 PARIS	1 VHF
199400456	COMMUNE DE GERDE	65 GERDE	1 VHF
199404146	LYON AGGLOS	69 ST LAURENT DE MURE	1 VHF
199603746	ALLO TAXI NICOIS	06 NICE	8 VHF
199800514	EUROPE SECURITE INDUSTRIE	34 ST CLEMENT DE RIVIERE	1 UHF
200100120	TORANN-FRANCE	92 GENNEVILLIERS	1 UHF
200300481	EUROPE SECURITE INDUSTRIE	34 LATTES	2 UHF
200300564	PUIG FRANCE	28 CHARTRES	1 UHF
200601153	INST FRANCAIS CHEVAL EQUITATION	19 ARNAC POMPADOUR	3 VHF
200700615	SNCF RESEAU	51 REIMS	2 VHF
200701845	ENDEL	76 ROGERVILLE	1 UHF
200800939	C.I.M.B. S.A.S.	95 ARGENTEUIL	1 UHF
200900243	Q-PARK FRANCE	66 PERPIGNAN	2 UHF
200900618	DEBERSACQUES SANDRA	73 LA COTE D AIME	1 VHF
200900789	SOC ETUDES SCE PRESTA AERON	44 ST ANDRE DES EAUX	1 UHF
201000660	AUTREMENT PRODUCTION EVENEMENTS	33 LEOGNAN	1 VHF
201101452	SOC EXPLOITATION DU PLATEAU	13 MARSEILLE	1 VHF
201400770	COMMISSARIAT ENERGIE ATOMIQUE	91 SACLAY	2 UHF
201500456	BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES	78 MONTIGNY LE BRETONNEUX	1 UHF
201500690	COMMUNAUTE D'AGGLO DES HAUTS DE BIEVRE	92 CHATENAY MALABRY	1 UHF
201500836	BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS	78 PLAISIR	2 UHF
201501293	EIFFAGE GENIE CIVIL VIA PONTIS	97 LE PORT	2 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201600953	SPIE SCGPM	93 MONTREUIL	1 UHF
201601026	BZ SERVICES	76 PETIT COURONNE	1 UHF
201701130	SERVICE MATERIEL SPIE SCGPM	78 COIGNIERES	2 UHF
201701162	SERVICE MATERIEL SPIE SCGPM	93 MONTREUIL	1 UHF
201800105	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	26 ETOILE SUR RHONE	1 UHF